



## Commissions Jeunes

Réunion du 03 octobre 2019 - PV N°5

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

### COMMISSION JEUNES A 11

**PRESENTS** : MM. BESSON Bernard - CAILLOU Dominique

**EXCUSES** : MM. DEMARET Patrick - KASDAN Yves

#### **EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 28/09/2019**

#### **FORFAIT POUR UN MATCH**

Match N°21915352 U17 Coupe Dordogne forfait de ST AULAYE Ent  
Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

### COMMISSION FOOT EDUCATIF

**PRESENTS** : MM. FAURE Daniel - THOMASSON Alain

#### **EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 28/09/2019**

#### **FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**

U13 Brassage District poule E 51745.1 MARSANEIX - THENON LIMEYRAT Ent  
U11 Brassage A poule C critérium à BEAUMONT

#### **NON SAISIE INTERNET**

*1<sup>ère</sup> infraction* : Débiter les clubs suivants de 8 € :

U13 Brassage Ligue : MONTIGNAC Ent

U13 Brassage District : MARSANEIX - JEUNESSE PERIGORD CENTRE Ent - COURS DE PILE Ent -  
TOCANE